

Royaume du Maroc
Conseil National des Droits de l'Homme

Département Information et Communication

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

10 Mai 2011
10 ماي 2011

Driss al-Yazami : «Transformer l'essai du printemps marocain»

Ancien secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), Driss al-Yazami, 59 ans, fut membre de l'Instance équité et réconciliation (IER) qui a dressé en 2005, à la demande de Mohammed VI, le bilan des années de plomb du règne de Hassan II et a permis de réhabiliter et d'indemniser les victimes. Nommé président du nouveau Conseil national des droits de l'homme (CNDH), il commente le «printemps marocain».

LE FIGARO - En quoi consiste la mission du Conseil des droits de l'homme?

Driss AL-YAZAMI - J'ai été désigné le 3 mars, six jours avant le discours royal sur la réforme constitutionnelle, à la présidence du CNDH, une institution indépendante et pluraliste qui dispose de larges prérogatives. Le Conseil travaille sur la base des plaintes déposées par les citoyens marocains et peut s'autosaisir. Il a le pouvoir de diligenter des enquêtes, de convoquer des témoins, de faire des rapports et de vérifier l'exécution de ses recommandations. Il est en mesure d'anticiper sur des situations de tension qui pourraient aboutir à des violations des droits de l'homme et rend bien sûr tous les ans un rapport au roi et aux deux Chambres.

Quelles sont vos priorités?

Nous avons déjà soumis un mémorandum qui a abouti à une grâce pour 190 détenus, dont une majorité de prisonniers «salafistes», comme le cheikh Fizazi, un prédicateur islamiste de Tanger. Nous nous sommes autosaisis le 14 mars avec une enquête sur les événements de Khouribga, une ville ouvrière où ont éclaté des violences et des émeutes. Nous allons aussi visiter le centre de détention de Témara (une prison des services de sécurité où des islamistes auraient été torturés et dont le Mouvement du 20 février demande la fermeture, NDLR).

Y a-t-il un «printemps marocain»?

Il y a à la fois une spécificité marocaine et des traits communs à l'ensemble des pays arabes. Le Maroc a entamé son processus de réformes bien avant ce printemps. On peut en discuter le rythme et l'ampleur, mais il est incontestable. L'effervescence actuelle au Maroc est pacifique, avec un débat politique et social d'une rare intensité, qui mobilise toutes les couches sociales et qui concerne toutes les institutions. Il y a enfin au Maroc la capacité de l'État à dialoguer. Mais nous partageons avec les autres pays arabes à tout le moins trois points communs. Il y a en premier lieu la visibilité sociale de la jeunesse, qui révèle une réalité démographique : nous sommes au pic du baby-boom arabe, avec la nécessité de créer une vingtaine de millions d'emplois d'ici à 2020. On assiste en outre à l'affirmation publique des femmes et à l'émergence de l'individu. Derrière Facebook ou YouTube, ce sont des personnes autonomes qui s'expriment tout en découvrant la vie, l'amour, la politique. Le Maroc et tous les États de la région, mais aussi toutes les autres institutions (partis, syndicats, associations, parlements, etc.) sont interpellés par ces trois mutations.

Craignez-vous un retour à l'immobilisme après l'attentat de Marrakech ?

La menace terroriste ne peut être ignorée mais doit être relativisée. L'alchimie de la réforme exige des conditions, dont la volonté politique de l'État, des acteurs politiques et sociaux, une feuille de route, des ressources humaines et financières et, enfin, un contexte régional et international favorable à la réforme. Ce sont là des facteurs essentiels que je crois rassemblés aujourd'hui au Maroc, même si cela ne va pas se faire avec un claquement de doigts et que l'impatience sociale est immense.

Deux affaires qui interpellent le CNDH

Quel danger constitue pour le Makhzen la jeune Farah Abdelmoumni pour que des policiers prennent la peine de la cambrioler à l'intérieur de la zone internationale d'un aéroport ? Quel crime a-t-elle commis pour qu'elle se fasse voler par des membres des forces de l'ordre, ou plutôt du désordre, son passeport et sa carte de séjour ? Qui a planifié et ordonné cet acte de brigandage, dont le but, vicieux et évident, est de priver cette jeune femme de sa scolarité en France pour la punir de son militantisme dans un mouvement qui demande pacifiquement la démocratisation du Maroc ?

Ces questions, tous les vrais démocrates marocains doivent se les poser après la mésaventure de cette jeune étudiante qui s'est fait soustraire ses documents d'identité non pas par des pickpockets professionnels, mais par des délinquants en uniforme dont le rôle est pourtant de protéger et de servir le citoyen.

Après l'incarcération pour des faits de presse du directeur d'*Al Massae*, quoi qu'on pense du personnage et de ses articles, l'affaire Farah Abdelmoumni, qui en cache sûrement des milliers d'autres, sonne comme un rappel. Comme pour nous aviser qu'au Maroc règne encore et toujours le fait du prince et que toutes ces promotions publicitaires vantant « *l'imparable démocratisation du Maroc* », une « *réelle ouverture du régime* », « *l'avènement d'un véritable Etat de droit* », et j'en passe, ne sont en fait que de la poudre aux yeux pour attirer la bienveillance et la protection, indispensables en ces moments de grands périls pour les dictateurs arabes, des Occidentaux.

Mais ces deux affaires, *Al Massae* et Abdelmoumni, ont au moins le mérite d'interpeller le Centre national des droits de l'homme (CNDH) dirigé par **Driss El Yazami** et **Mohamed Sebbar**, dont le rôle, selon ses statuts, est la « *protection des droits de l'homme* ».

Si c'est le cas, alors, plus que jamais, nous avons besoin que ces deux vieux briscards des droits de l'homme parlent. Qu'ils partagent avec nous leur opinion sur ces deux affaires. Nous ne demandons pas qu'ils interviennent discrètement pour « *arranger les choses* », mais qu'ils disent ce qu'ils pensent de ces méthodes qui vont à l'encontre de tout ce qu'ils défendent publiquement.

Ali Lmrabet

Portail Femme

Sixième rencontre du dialogue euro-arabe, du 11 au 13 mai à Berlin

6ème rencontre du dialogue euro-arabe se tiendra du 11 au 13 mai à Berlin sous le thème "la prévention de la torture et l'Etat de droit".

Selon l'Institut allemand des droit de l'Homme, les participants se pencheront sur la torture et l'Etat de droit dans le monde arabe, les opportunités qu'offre le dialogue arabo-européen pour contribuer à l'enrichissement de l'agenda des droits de l'Homme au niveau international et régional, le rôle joué par les institutions nationales des droits de l'Homme pour garantir le respect et la protection des droits de l'Homme et les stratégies actuelles et futures relatives aux réformes des droits de l'Homme.

Au programme de cette rencontre figurent plusieurs panels portant notamment sur la question de l'intégration des résultats du dialogue euro-arabe des institutions nationales des droits de l'Homme dans les actions des organisations internationales et régionales.

Cinq pays arabes (Maroc, Egypte, Jordanie, Tunisie et Palestine) et trois pays européens (Allemagne, Danemark et Grèce) présenteront des exposés sur leurs législations et leurs pratiques nationales à la lumière des conventions internationales et régionales sur la torture et l'Etat de droit.

Le Maroc sera représenté à cette rencontre par Mohamed Sebbar, secrétaire général du conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et par Mostafa Raissouni, conseiller du président du conseil.

M. Sebbar donnera un exposé sur l'intégration des résultats du dialogue euro-arabe sur les droits de l'Homme dans le travail des organisations internationales et régionales.

Le CNDH est membre du secrétariat général du dialogue euro-arabe aux côtés de l'Institut allemand du droit de l'Homme, du Centre national jordanien des droits de l'Homme et de l'Institut danois des droits de l'Homme.

Le Maroc avait abrité, en mai 2007, la 3ème rencontre du dialogue euro-arabe qui s'est tenue sous le thème "migration et les droits de l'Homme".

MAP

Le CNDH expose le modèle marocain au dialogue euro-arabe

Le Maroc est partie prenante du dialogue euro-arabe aux côtés de cinq autres pays de la région (Égypte, Jordanie, Tunisie, Palestine). Pour la 6e rencontre du dialogue euro-arabe, prévu du 11 au 13 mai prochain à Berlin, Mohamed Sebbar, SG du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) accompagné de Mostafa Raissouni, conseiller du président du CNDH, présentera la législation nationale et les pratiques du Maroc à la lumière des conventions internationales et régionales portant sur la torture et l'État de droit. À ce titre, Sebbar animera également une rencontre sur «l'intégration des résultats du dialogue euro-arabe sur les droits de l'homme dans le travail des organisations internationales et régionales». Organisé sur le thème de «La prévention de la torture et l'État de droit», cette sixième rencontre en faveur du dialogue euro-arabe verra la participation de l'Allemagne, du Danemark et de la Grèce.

Sixième rencontre du dialogue euro-arabe, du 11 au 13 mai à Berlin

Berlin, 09/05/11 - La 6ème rencontre du dialogue euro-arabe se tiendra du 11 au 13 mai à Berlin sous le thème "la prévention de la torture et l'Etat de droit".

Selon l'Institut allemand des droit de l'Homme, les participants se pencheront sur la torture et l'Etat de droit dans le monde arabe, les opportunités qu'offre le dialogue arabo-européen pour contribuer à l'enrichissement de l'agenda des droits de l'Homme au niveau international et régional, le rôle joué par les institutions nationales des droits de l'Homme pour garantir le respect et la protection des droits de l'Homme et les stratégies actuelles et futures relatives aux réformes des droits de l'Homme.

Au programme de cette rencontre figurent plusieurs panels portant notamment sur la question de l'intégration des résultats du dialogue euro-arabe des institutions nationales des droits de l'Homme dans les actions des organisations internationales et régionales.

Cinq pays arabes (Maroc, Egypte, Jordanie, Tunisie et Palestine) et trois pays européens (Allemagne, Danemark et Grèce) présenteront des exposés sur leurs législations et leurs pratiques nationales à la lumière des conventions internationales et régionales sur la torture et l'Etat de droit.

Le Maroc sera représenté à cette rencontre par Mohamed Sebbar, secrétaire général du conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et par Mostafa Raissouni, conseiller du président du conseil.

M. Sebbar donnera un exposé sur l'intégration des résultats du dialogue euro-arabe sur les droits de l'Homme dans le travail des organisations internationales et régionales.

Le CNDH est membre du secrétariat général du dialogue euro-arabe aux côtés de l'Institut allemand du droit de l'Homme, du Centre national jordanien des droits de l'Homme et de l'Institut danois des droits de l'Homme.

Le Maroc avait abrité, en mai 2007, la 3ème rencontre du dialogue euro-arabe qui s'est tenue sous le thème "migration et les droits de l'Homme".

Actualité Mondiale : Europe - Monde Arabe : 6ème rencontre du dialogue euro-arabe du 11 au 13 mai à Berlin

La 6ème rencontre du dialogue euro-arabe se tiendra du 11 au 13 mai à Berlin sous le thème "la prévention de la torture et l'Etat de droit".

Selon l'Institut allemand des droit de l'Homme, les participants se pencheront sur la torture et l'Etat de droit dans le monde arabe, les opportunités qu'offre le dialogue arabo-européen pour contribuer à l'enrichissement de l'agenda des droits de l'Homme au niveau international et régional, le rôle joué par les institutions nationales des droits de l'Homme pour garantir le respect et la protection des droits de l'Homme et les stratégies actuelles et futures relatives aux réformes des droits de l'Homme.

Au programme de cette rencontre figurent plusieurs panels portant notamment sur la question de l'intégration des résultats du dialogue euro-arabe des institutions nationales des droits de l'Homme dans les actions des organisations internationales et régionales.

Cinq pays arabes (Maroc, Egypte, Jordanie, Tunisie et Palestine) et trois pays européens (Allemagne, Danemark et Grèce) présenteront des exposés sur leurs législations et leurs pratiques nationales à la lumière des conventions internationales et régionales sur la torture et l'Etat de droit.

Le Maroc sera représenté à cette rencontre par Mohamed Sebbar, secrétaire général du conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et par Mostafa Raissouni, conseiller du président du conseil.

M. Sebbar donnera un exposé sur l'intégration des résultats du dialogue euro-arabe sur les droits de l'Homme dans le travail des organisations internationales et régionales.

Le CNDH est membre du secrétariat général du dialogue euro-arabe aux côtés de l'Institut allemand du droit de l'Homme, du Centre national jordanien des droits de l'Homme et de l'Institut danois des droits de l'Homme.

Le Maroc avait abrité, en mai 2007, la 3ème rencontre du dialogue euro-arabe qui s'est tenue sous le thème "migration et les droits de l'Homme".

انعقاد اللقاء السادس لبرنامج حوار حقوق الإنسان العربي الأوربي في برلين بمشاركة المغرب

مستشار لدى رئيس المجلس الوطني. ويشار إلى أن المجلس الوطني لحقوق الإنسان هو عضو الأمانة العامة لبرنامج حوار حقوق الإنسان العربي الأوربي، إلى جانب المعهد الألماني لحقوق الإنسان والمركز الوطني الأردني لحقوق الإنسان والمعهد الدنماركي لحقوق الإنسان. وكان المغرب قد احتضن اللقاء الثالث لبرنامج الحوار العربي الأوربي لحقوق الإنسان، الذي انعقد بالرباط في ماي 2007، في موضوع «الهجرة وحقوق الإنسان». وينتظم حوار حقوق الإنسان العربي الأوربي داخل شبكة تضم مجموعة من المؤسسات الوطنية لحقوق الإنسان في المنطقتين العربية والأوربية، بهدف تعزيز وتشجيع التفاهم بين أوروبا والعالم العربي حول قضايا حقوق الإنسان عبر إطلاق مسلسل لتطوير عمل المؤسسات الوطنية في المنطقتين العربية والأوربية، وبناء القدرات في مجال حقوق الإنسان.

المؤسسات الوطنية لحقوق الإنسان قياسا على مبادئ باريس، ودورها في بناء المؤسسات الديمقراطية في الدول التي تشهد انتقالا نحو الديمقراطية، وفي إعداد الخطط الراهنة والمستقبلية لمباشرة الإصلاحات في مجالات حقوق الإنسان. وستقدم خمس بلدان عربية (مصر، المغرب، الأردن، تونس، فلسطين) وثلاث بلدان أوربية (ألمانيا، الدنمارك، اليونان) مداخلات وأوراق عمل حول تشريعاتها وممارساتها الوطنية الحالية على ضوء الاتفاقيات الدولية والإقليمية المتعلقة بالتعذيب وسيادة القانون. وسيحضر المغرب في هذا اللقاء ممثلا بالمجلس الوطني لحقوق الإنسان، الذي سترأس أمينه العام محمد الضبار، الجلسة الأولى من جلساته حول «إدماج نتائج الحوار العربي الأوربي لحقوق الإنسان في عمل المنظمات الدولية والإقليمية». كما يشارك في اشغال اللقاء السيد مصطفى الريسوني،

ينعقد في برلين، ابتداء من يوم غد الأربعاء، اللقاء السادس لبرنامج حوار حقوق الإنسان العربي الأوربي للمؤسسات الوطنية لحقوق الإنسان، حول «التعذيب و سيادة القانون»، بمشاركة المغرب. وحسب بيان للمعهد الألماني لحقوق الإنسان، الذي يستضيف اللقاء، سينكب المشاركون على تحليل موضوع التعذيب وسيادة القانون في العالم العربي، في القانون والممارسة، مع التركيز على التحديات والثغرات والأولويات ومجالات الإصلاح، وبحث كيفية مساهمة الحوار في إغناء أجندة حقوق الإنسان على المستويين الدولي والإقليمي، والدور المنوط بالمؤسسات الوطنية لحقوق الإنسان لضمان احترام وحماية هذه الحقوق وعدم انتهاكها، والخطط الراهنة والمستقبلية لمباشرة الإصلاحات في مجالات وسياسات حقوق الإنسان. وسيتم تشكيل فريق عمل للانكباب على تحليل الثغرات التي تشكو منها قوانين

DIALOGUE EURO-ARABE À BERLIN

La prévention de la torture et l'Etat de droit

La 6^e rencontre du dialogue euro-arabe se tiendra du 11 au 13 mai à Berlin sous le thème «La prévention de la torture et l'Etat de droit». Selon l'Institut allemand des droits de l'Homme, les participants se pencheront sur la torture et l'Etat de droit dans le monde arabe, les opportunités qu'offre le dialogue arabo-européen pour contribuer à l'enrichissement de l'agenda des droits de l'Homme aux niveaux international et régional, le rôle joué par les institutions nationales des droits de l'Homme pour garantir le respect et la protection des droits de l'Homme et les stratégies actuelles et futures relatives aux réformes de ces droits. Au programme de cette rencontre figurent plusieurs panels portant notamment sur la question de l'intégration des résultats du dia-

logue euro-arabe des institutions nationales des droits de l'Homme dans les actions des organisations internationales et régionales. Cinq pays arabes (Maroc, Egypte, Jordanie, Tunisie et Palestine) et trois pays européens (Allemagne, Danemark et Grèce) présenteront des exposés sur leurs législations et leurs pratiques nationales à la lumière des conventions internationales et régionales sur la torture et l'Etat de droit. Le Maroc sera représenté à cette rencontre par Mohamed Sebbar, secrétaire général du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et Mostafa Raissouni, conseiller du président de ce Conseil. M. Sebbar donnera un exposé sur l'intégration des résultats du dialogue euro-arabe sur les droits de l'Homme dans le travail des organisations internationales et régionales. ■

انعقاد دورته الرابعة في الرباط بعد تجاوز المشاكل المادية

مهرجان حقوق الإنسان يحتفي بثورة الشباب العربي

■ المحجوب فريات ■

إلى أن المهرجان تلقى حوالي 60 فيلما رشحت للمشاركة في المسابقة الرسمية، والتي ستقدم عروضها في قاعة الفن السابع، في حين ستنظم الموائد المستديرة في نادي المحامين.

جدير بالذكر أن الدورة الرابعة من المهرجان الدولي للفيلم حول حقوق الإنسان عرفت تأخيرا كبيرا لأسباب مادية، حيث سبق لمدير المهرجان، عمر لوزي، أن صرح لجريدة «أخبار اليوم» بأن المهرجان تعرض لمضايقات كبيرة في السنوات الأخيرة، حيث إن العديد من الجهات إما قلصت من دعمها للمهرجان، أو أنها ألغته كليا، مثل المركز السينمائي المغربي والسلطات المحلية والمعهد الملكي للثقافة الأمازيغية والمجلس الاستشاري لحقوق الإنسان، والذي تحول مؤخرا إلى المجلس الوطني لحقوق الإنسان.

كما أن عمر لوزي أكد أنه تعرض لمضايقات من طرف السلطات المحلية هو وشقيقه، حيث تلقيا استدعاءات أحيانا، كما تمت مصادرة بعض أشيائهما الخاصة، كما أكد مؤخرا في بلاغات صحفية.

للاشارة، فإن المجلس الوطني لحقوق الإنسان (المجلس الاستشاري سابقا) يشرف على تنظيم تظاهرة سينمائية حول حقوق الإنسان، وهي التظاهرة التي تحظى، حسب عمر لوزي، بكل الاهتمام بالرغم من أنها ظهرت بعد أن قدم هو الدورات الأولى لمهرجانه.

اختار منظمو المهرجان الدولي للفيلم حول قضايا حقوق الإنسان دولة تونس كضيف للدورة الرابعة من المهرجان، والتي ستحتضنها مدينة الرباط في الفترة الفاصلة ما بين 17 و21 ماي الحالي. ويأتي تكريم تونس في إطار الاحتفاء بشباب الشرق الأوسط عامة، والذي يقوم حاليا بمجهودات من أجل إحداث تغييرات في المنطقة. وللإشارة، فقد سبق للمهرجان أن احتفى في السابق بدول الشيلي وفلسطين والأرجنتين.

ويهدف البرنامج، حسب المنظمين، إلى نشر ثقافة حقوق الإنسان والتنديد بالمخالفات والخروقات التي يتم تسجيلها في هذا الميدان في العديد من مناطق العالم، بالإضافة إلى أن المهرجان يشكل فضاء لمناقشة العديد من المواضيع التي لها علاقة بحقوق الإنسان، وفي الوقت نفسه تحسيس المجتمع بهذه الجوانب.

وبالإضافة إلى النقاشات التي يعرفها المهرجان، فإنه يشهد مسابقة سينمائية للأفلام من أجل الفوز بالجائزة الكبرى للمهرجان، والتي تم منحها اسم إدريس بنزكري تكريما للمجهودات الكبيرة التي قام بها الحقوقي الراحل من أجل حقوق الإنسان في المغرب، وفي هذا الإطار سيعرف حفل افتتاح المهرجان، والذي ستحتضنه المكتبة الوطنية، عرض شريط وثائقي حول بنزكري. تجدر الإشارة